FORMATION EN PRÉSENTIEL

FORMATION INITIALE TITRE: B0 / H0-H0V / B1-B1V / B2-B2V / BR / BC

Dernière mise à jour le 23/07/2026.

OBJECTIF

Cette formation permet aux électriciens confirmés d'encadrer ou de réaliser des travaux et des essais du type création ou modification d'une installation, remplacement d'une armoire hors tension sur des installations en basse tension. B0 / H0-H0v / B1-B1v / B2-B2v / BR / BC.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Etre capable de citer les zones d'environnement et d'en donner leurs limites et prescriptions en lien avec son titre d'habilitation; Etre capable de mettre en œuvre de son matériel, outils et équipements de protection et d'en identifier les risques associés ; Etre capable d'appliquer les conduite à tenir appropriées en cas d'accident ou d'incendie en lien avec le risque électrique ; Etre capable d'assurer la surveillance électrique d'opérations ; Etre capable d'identifier les différents opérations permettant la réalisation d'opérations en sécurité.
- Etre capable de réaliser des opérations d'ordre non-électrique haute-tension en qualité d'exécutant dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510
- Etre capable de réaliser des travaux d'ordre électrique basse-tension en qualité d'exécutant dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510
- Etre capable de réaliser des opérations d'ordre électrique basse-tension en qualité de chargé de travaux dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510
- Etre capable de réaliser des opérations de consignation en basse tension en qualité de chargé de consignation dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510
- Etre capable de réaliser des interventions générales en basse tension en qualité de chargé d'intervention dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510

Tarif	nous consulter
Réf.	elec26
Contact	0297611182 contact@poleformation.bzh https://www.poleformation.bzh/

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés électriciens qualifiés concernés par les travaux de remplacement, de connexion ou d'essai

PRÉ-REQUIS

- Titulaire d'un titre d'électricien ou équivalent

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Présentiel

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Salle équipée - Etudes et analyses de postes de travail

Niveau	Modalité	Effectif par session	Durée
Autres formations professionnelles continues	Présentiel	4 mini > 10 maxi	21 heures / 3 jour(s)

Des aménagements pédagogiques et organisationnels peuvent être mis en place, en fonction des besoins exprimés, afin de garantir l'accessibilité de la formation à tous.

PROGRAMME

Programme théorique

Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations ;

Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure…

Ouvrage ou installations : domaine de tension, limites et reconnaissance des matériels ;

Zones d' environnement et leurs limites

Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation ;

Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations ;

Protection collective : mesures, équipements et signalisation ;

Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main…) : risque et mise en œuvre ;

Incendies et accidents sur ou à proximité des ouvrages et installations électriques.

Les domaines d'intervention B1 - B2 - BR - BC

Programme pratique

Exercices et opérations des différents titres

LES PLUS

Conforme à la norme NF C18-510 et aux articles R. 4544-1 à 11 du Code du travail, l'habilitation est la reconnaissance, par l'employeur, de la capacité d'une personne placée sous son autorité à accomplir, en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées. Avant d'être habilité, le travailleur doit avoir été formé et avoir été déclaré apte par le médecin du travail.

INTERVENANT(S)	ÉVALUATION	ATTRIBUTION FINALE
Formateur en habilitation électrique	Tests théorique et pratique	Attestation de formation et avis d'habilitation électrique

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 36 mois, l'apprenant doit suivre une session de Maintien et actualisation des compétences chargé de travaux B0 / H0-H0v / B1-B1v / B2-B2v / BR / BC